

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

DGAET Direction des Routes et des Ports  
Arrondissement d'Aix-en-Provence  
15414

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 AVRIL 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / M. JEAN-PIERRE BOUVET**

**OBJET : RD60 et RD60a - Bouc Bel Air - Convention avec la Commune de Bouc Bel Air pour la création d'une piste dédiée aux cycles.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Les RD 60 et 60a traversent les zones d'habitation de la commune de Bouc Bel Air de part en part. La Commune et le Département s'associent pour créer une piste dédiée aux cycles (piste bidirectionnelle ou voie verte) sur 4 km environ.

Cette opération, qui inclut la requalification de la couche de roulement de l'itinéraire, permettra de relier les quartiers d'habitat aux divers commerces et à la zone économique du Puits Morandat.

La réalisation de ce projet nécessite la signature d'une convention, dont le projet est joint en annexe. Cette convention a pour objet, d'une part de définir le transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage permettant la réalisation des études de faisabilité (AVP) et de projet (PRO) par la Commune, puis des travaux par le Département, et d'autre part de préciser les modalités d'intervention et de responsabilité de chacune des parties dans le cadre de l'entretien et de l'exploitation partiels ultérieurs du domaine public routier départemental et de ses dépendances pour la section du projet située en agglomération.

Dans l'éventualité où la Commune procéderait à des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du projet décrit ci-dessus, le foncier acquis sera reversé dans le domaine public routier du Département

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL